

# COMPTE RENDU de la Commission extra municipale de « l'environnement »

du 7 novembre 2011

## Présents à la réunion :

Mesdames Monique RUMELHARD, Odile GUILLERM, Claudine VIDAL, Astrid MONET  
Messieurs Robert LESOU, Louis-Marie GIACOBBI, Lionel BROUQUIER, Jean-Jacques LUCIANI, Pierre VENEL, Jean-Mathieu CHIOTTI, Guy LE MOULT, Jean GREPIN, Alain FREYERMUTH,

**Excusés :** Monsieur Denis CAREL,

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

La commune n'a pas trop souffert des intempéries, quelques inondations dans certains quartiers.  
Le schéma pluvial du quartier des Molières n'est plus adapté à la situation actuelles (constructions chemins de l'Ubac, de La Daumasse, du Cros de l'Escalier)

## Situation des arbres sur le parking des Craux :

malgré nos demandes et les réponses positives à celles ci, rien n'a été fait actuellement.

détournage des arbres trop serrés par le goudron et le ciment,

bordures de protection trop petites,

mettre des tuteurs à certains arbres fragiles

agrandir les trous

Cour des anciennes écoles le nouveau goudron touche l'arbre ! Détournage à prévoir

Les membres de la commission souhaitent que leurs propositions approuvées lors d'une précédente réunion avec Monsieur Le Maire (le 5/09) soient mises en œuvre.

## Déchets :

Monsieur GREPIN (sous commission des déchets) a fait une enquête auprès d'autres communes et d'autres régions

Vous trouverez ci-joint le CR de ces études

Il en résulte que le système **redevance** (REOM) est plus équitable que celui de la taxe (TEOM), c'est aussi un premier pas vers la redevance incitative.

Au 1/01/2012 une phase d'étude sur la pesée embarquée (bacs individuels) hors du village sera mise en place.

On constate que la présence de l'ambassadeur de tri auprès des habitants est très insuffisante.

Actuellement tous les plastiques sont recyclables, il serait nécessaire d'en prévoir la mise en place d'un tri au lieu de les enfouir.

Les membres de la commission demandent que toutes les propositions judicieuses soient étudiées afin qu'une action soit entreprise.

## LPO – CONVENTION :

Dossier à remettre en œuvre. La commune de Vitrolles a mis un jardin communal en réserve LPO

Questions diverses :

Création de nouvelles sous commissions ?

Sirène alerte au feu à faire réparer

La prochaine réunion aura lieu le [lundi 5 décembre 2011 à 18h30](#) [Salle du Conseil](#)

La secrétaire,  
Claudine VIDAL